

FAIRE MOUVEMENT

AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

POURQUOI REJOINDRE LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ?

PORTER

collectivement la voix des associations

Le Mouvement associatif se mobilise au nom des associations pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Et cela, par divers moyens : campagnes de mobilisation, implication dans différents collectifs, interpellation dans les médias, travail en lien étroit avec les parlementaires...

DEVENIR MEMBRE

DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

c'est prendre part à un mouvement et pouvoir s'investir dans des actions de plaidoyer pour ajouter sa voix à la voix collective.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

dans les instances de décision

Le Mouvement associatif participe à différentes instances nationales, techniques comme politiques. Il est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et se montre force de proposition.

DEVENIR MEMBRE

DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

c'est être un acteur d'influence, présent à différentes strates de décision, ayant une vision large des enjeux de vie associative.

CO-CONSTRUIRE

une culture associative commune

Le Mouvement associatif propose régulièrement des temps d'échanges, d'information, de travail pour avancer collectivement sur des enjeux communs à la vie associative.

DEVENIR MEMBRE

DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

c'est avoir la possibilité de participer à ces travaux pour partager son expertise et bénéficier de celles des autres ainsi que des supports qui en résultent : guides, notes, outils, articles...

ENCOURAGER

les dynamiques associatives

Le Mouvement associatif a pour ambition de favoriser le développement d'une force associative utile et créative.

Il suit, accompagne, questionne les évolutions que vivent les associations. Mais surtout, Le Mouvement associatif encourage et valorise les associations mettant en place des pratiques innovantes et utiles.

DEVENIR MEMBRE

DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

c'est soutenir les associations faisant preuve de créativité, favoriser la mutualisation, permettre la valorisation de l'action associative, imaginer les associations de demain.



MEMBRES DIRECTS

- **LES COORDINATIONS**
= structures nationales fédérant largement les organisations d'un secteur
- **LES GROUPEMENTS**
= regroupements d'associations représentatifs d'un champ non couvert par une coordination ou regroupements multi-sectoriels d'associations relevant d'au moins quatre coordinations membres
- **LES ASSOCIATIONS NATIONALES**
= associations d'envergure nationale pouvant attester d'une présence territoriale significative
- **LES EXPERTS COLLECTIFS**
= organisations produisant de la connaissance sur des sujets relatifs au fait associatif, travaux reconnus légitimes à nourrir la réflexion du Mouvement associatif

MEMBRES INDIRECTS

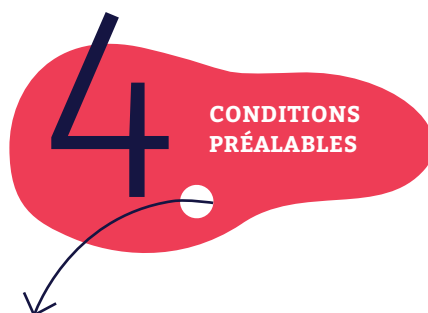
- Les membres de membres directs désirant participer activement aux travaux du Mouvement associatif

MEMBRES ASSOCIÉS

- Les organisations pluri-acteurs réunissant des associations, collectivités ou entreprises, qui agissent sous statut associatif au service de l'intérêt général

MEMBRES RÉGIONAUX

- Les Mouvements associatifs régionaux, structures qui partagent l'objet du Mouvement associatif à échelle territoriale



- **Être une association** ou une organisation impliquant des associations (*sauf les experts collectifs dont les membres peuvent être des personnes physiques*)
- **Avoir**, au sein de son organisation, **une gestion démocratique et transparente**
- **Adhérer sans réserve :**
 - > aux statuts du Mouvement associatif
 - > au Manifeste pour un mouvement associatif
 - > à la Charte des engagements réciproques
 - > à la Charte de l'Égalité (*signée le 18 mai 2004*)
- **Signer la Charte** des principes partagés du Mouvement associatif



EN SAVOIR PLUS

[lemouvementassociatif.org/
devenirmembre](http://lemouvementassociatif.org/devenirmembre)